



Communiqué de presse
Paris, 9 décembre 2021

France Energie Eolienne : Anne-Catherine de Tourtier élue nouvelle Présidente de la filière

Ce mardi 7 décembre, les adhérents de France Energie Eolienne ont élu Anne-Catherine de Tourtier à la tête de l'association porte-parole des professionnels de l'éolien en France. Elle succède ainsi à Nicolas Wolff pour un mandat de deux ans.

Une Présidente pour sécuriser le court terme et préparer le long

Après des études en sciences politiques à Berlin et Paris et en commerce international à l'université de Columbia, Anne-Catherine de Tourtier a débuté sa carrière à la représentation permanente allemande auprès des Nations Unies à New York. Arrivée en 2003 au sein de l'entreprise Nordex, Anne-Catherine de Tourtier est aujourd'hui Présidente de Nordex France et directrice générale Méditerranée. Elle est engagée au sein de l'association France Energie Eolienne depuis 2017, en tant que Présidente de la commission d'exploitation et membre du Conseil d'Administration.

A l'issue de son élection par l'Assemblée générale de FEE, **Anne-Catherine de Tourtier déclare** :
« *Je souhaite que mon mandat se consacre à la refonte des champs d'intervention de France Energie Eolienne pour que les enjeux, notamment de redynamisation des territoires, paysages, biodiversité, équilibre terrestre-marin et d'exemplarité soient la pierre angulaire de notre action. Le chemin est encore long, mais après 20 ans consacrés à notre émergence, les résultats sont là : 9 % du mix électrique, 22 200 emplois en France et une compétitivité indiscutable* ».

Une filière indispensable à la neutralité carbone

Selon la Commission européenne, l'éolien en mer devrait atteindre une capacité européenne de 300 GW d'ici à 2050 - la filière affirme par ailleurs qu'une capacité d'au moins 50 GW en 2050 est atteignable et nécessaire pour réussir la transition énergétique de la France.

Plus établi et désormais indispensable, l'éolien terrestre en France devra atteindre à minima une capacité de 37 GW à l'horizon 2030 selon les objectifs de France Energie Eolienne. La question de la concertation tiendra une place cruciale dans ce développement, en vue d'un déploiement vertueux et cohérent.

« *Notre légitimité, notre compétitivité et notre maturité sont nos forces. Désormais, il est temps pour nous d'assumer le changement positif que la filière porte et qui est au cœur de l'objectif de neutralité carbone de la France. Un travail de conviction et de conscientisation reste à mener pour l'honorer et assurer sécurité énergétique de notre pays* », **conclut Anne-Catherine de Tourtier**.

A propos de France Energie Eolienne :

Créée en 1996, France Energie Eolienne est le porte-parole des professionnels éoliens français. Les 330 membres de FEE ont construit plus de 90% des turbines installées sur le territoire français et en exploitent plus de 85%.

FEE consolide les problématiques et expériences vécues au quotidien par ses différents membres et s'appuie sur leurs expertises pour formuler des prises de position claires et précises au nom de la filière. Elle sert d'interlocuteur des pouvoirs publics, des élus, de la presse et de la société civile et répond à leurs demandes et sollicitations.

FEE informe également les professionnels sur l'évolution des politiques publiques liées à l'éolien. Enfin, FEE fédère ses membres et les met en relations entre eux.

Contacts presse :

Agence Hopscotch

Sarah El Adak

01 41 34 22 88

seladak@hopscotch.fr

France Energie Eolienne

Mattias Vandenbulcke

01 42 60 07 41

mattias.vandenbulcke@fee.asso.fr